QUATRE IMMOLATIONS PAR LE FEU À TRAVERS LE PAYS

Contagion tunisienne

La ville d'Oum-El-Bouaghi, dans l'Est algérien, s'est réveillée hier matin sur une tentative d'immolation par le feu, sur une aurore froide chargée d'angoisse, d'inquiétude et de peur. En haut de la tour de la caserne de la Protection civile, un pompier, auquel la direction venait de signifier sa mutation dans une ville du sud, a menacé de s'asperger d'essence et de s'immoler. Il finit, après promesse du wali, de renoncer à son suicide.

Sofiane Aït-Iflis - Alger (Le Soir) - M.K., agent de la Protection civile, percevant un salaire mensuel de 18 000 DA, fait partie du lot des gens ordinaires qui vivent d'oignons et d'eau pas toujours disponible. Avec un salaire à peine plus haut que le salaire national minimum garanti (SNMG), dans un pays où 5 litres d'huile coûtent, après intervention du gouvernement, 600 DA, M.K. devait éprouver même des difficultés à rêvasser de lendemains meilleurs, tant est qu'on ne dort pas d'un sommeil apaisé quand on est dans pareille situation. La Direction de la Protection civile d'Oum-El-Bouaghi ayant décidé par mesure disciplinaire de le muter vers une ville du Sud algérien, il a résolu, lui, de voyager pour l'éternité, de passer de vie à trépas. N'était l'intervention du wali d'Oum-El-Bouaghi, qui a su le persuader de renoncer à son suicide, M.K. aurait accompli son voyage. Un voyage qu'il avait choisi d'entreprendre aux premières aurores. C'est à 5 heures du matin qu'il a, en effet, escaladé en haut de la tour de la caserne, armé de bouteilles remplies d'essence, avec à l'idée de s'asperger et de s'immoler. Il y est resté jusqu'aux environs de 8 heures, avant de daigner remettre les pieds sur terre au sens propre comme au figuré. Le wali d'Oum-El-Bouaghi, qui a accouru sur les lieux où le drame se préparait, lui a promis de prendre en charge son cas et de solutionner son problème. M.K. en est redescendu convaincu. Extrême gravité d'une désespérance sociale qui est allée crescendo au fil des années, l'immolation par le feu tend à gonfler la statistique en Algérie. Samedi, soit la veille de cette tentative de suicide avortée, dans la ville minière de Boukhedra, dans la wilaya de Tébessa, un jeune s'est immolé, décontenancé qu'il a été par la réponse du P/APC auprès de qui il n'en finissait pas de solliciter un emploi. Le maire lui aurait suggéré de prendre exemple sur le jeune Tunisien Mohamed Bouazizi, le jeune qui, en s'immolant par le feu, a allumé la révolte qui chassa du pouvoir Zine el Abidine Ben Ali. Le jeune Tebessi, Bouterfif Mohcene, âgé de 27 ans et père de deux enfants, est malheureusement passé à l'acte. Vendredi, c'est Jijel qui a été le théâtre d'une tentative d'immolation par le feu. Un jeune, âgé de 26 ans, s'est aspergé d'essence et s'est brûlé dans le centre-ville. Le même jour, un autre jeune a incendié le logis de fortune qu'il partageait avec sa famille dans la commune de Aïn Bénian. Ce jeune, qui a vu son père subir des brûlures dans l'incendie, a commis son geste par dépit, du fait d'une situation sociale précaire. Trois jours auparavant, à Bordj-Menaïel, dans la wilaya de Boumerdès, un jeune, non retenu parmi les bénéficiaires de logements sociaux, s'est immolé dans le bureau même du chef de daïra. Ça faisait 11 ans que ce jeune attendait désespérément l'attribution d'un logement social. Bien avant que le jeune Tunisien Mohamed Bouazizi ne s'immole, des Algériens y avaient recouru. L'on se rappelle ce citoyen de Djelfa qui a tenté de s'immoler par le feu en 2005, dans l'enceinte même de la maison de la presse Tahar-Djaout. Après lui, d'autres citoyens ont recouru au même procédé pour mettre fin à leurs jours, à leurs souffrances. En juin dernier, c'est au niveau du tribunal de Hussein-Dey qu'un vieux, objet d'une expulsion de son local commercial, s'est aspergé d'essence et a menacé de gratter un bâton d'allumette. Forte symbolique de la détresse sociale que ces immolations à répétition. Plus forte que cette mutilation à laquelle avait recouru un citoyen de Bordj-Bou-Arréridj qui, rongé par la honte d'un homme incapable de nourrir sa progéniture, faute d'emploi, s'est coupé la verge. Ces immolations par le feu, ces mutilations sont autant de cris d'alarme dans une société qui vit mal, où les libertés sont bâillonnées, le pouvoir d'achat insupportablement érodé. L'on sait de fraîche révolution que lorsque se perpétue ce genre de suicides, les déflagrations sociales ne sont pas loin.

S. A. I.

Photo : DR

LE RCD RÉAGIT AUX NOMBREUSES IMMOLATIONS

Mourir exécuté ou se suicider

Le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) a, dans un communiqué rendu public hier, alerté une fois de plus sur la gravité de la situation dans le pays où des jeunes Algériens s'immolent. Le RCD, qui se déclare solidaire des familles des victimes en ces pénibles épreuves, a informé que quatre jeunes Algériens, parmi eux un qui est décédé, se sont immolés. «A l'instar de nombreuses voix patriotiques, notre rassemblement a alerté depuis longtemps sur les risques d'une gestion politique et économique assise sur l'injustice et la corruption», écrit le RCD, ajoutant que «vingt-quatre heures après le dernier jour des émeutes, les dirigeants réapparaissent pour s'adonner à leur sport favori : mépris, répression et désinformation.» Le parti de Saïd Sadi considère, cela dit, que «ces réactions sont indignes et irresponsables. Elles ont contribué à exaspérer davantage nos jeunes et les précipiter dans un désespoir fatal». Critique à l'endroit du pouvoir plus que tout autre parti, le RCD a maintenu de dénoncer la rapine érigée en sport national. «Après avoir aspiré la ressource nationale, le système en place ne laisse aux jeunes que le choix de mourir par l'exécution ou le suicide. Ces morts ne doivent pas et ne peuvent pas être oubliés. Aucun patriote, aucun humain ne peut accepter cette descente aux enfers», a souligné le parti pour qui «entre le système et l'Algérie, le choix est vite fait. La question n'est plus de savoir si le système doit changer, mais de trouver les voies et les moyens les plus adaptés pour épargner à la patrie d'autres malheurs et le chaos».

S. A. I.

MAÎTRE ZEHOUANE, PRÉSIDENT DE LA LADDH :

«L'Algérie est dans un processus émeutier depuis 1988»

«L'Algérie est dans un processus émeutier depuis 1988 et la société algérienne n'offre plus de perspectives aux générations futures.» C'est ce qu'a déclaré maître Hocine Zehouane, président de la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme (LADDH), lors d'une conférence organisée hier au siège de la ligue.

F.-Zohra B. - Alger (Le Soir) - Autour de la thématique : «Comprendre l'Algérie émeutière», le président de la LADDH est revenu sur la série d'émeutes qui ont secoué le pays ces dernières semaines.

Il a mis en avant, au début de son intervention, «les paradoxes d'un pays riche qui produit le chômage, la pénurie, la clochardisation et la précarisation élargis». Pour maître Zehouane, les problèmes ont commencé à se poser réellement pour la deuxième génération de l'après-guerre de libération. «A cette époque, les jeunes se sont retrouvés dans l'impasse, avec notamment les problèmes du chômage et de l'accès au logement. Ils étaient sans perspectives», a déclaré l'intervenant. A partir cette période, a-t-il en outre précisé, la dynamique des émeutes est devenue généralisée et régulière à travers tout le territoire national.

Cette situation est selon lui due à «l'absence de mode de régulation pacifique des tensions (...)

Le système politique tel qu'il est ne permet pas cela, il faut aussi mettre en évidence le blocage économique et l'absence de dynamique de production». «La rente pétrolière paralyse le pays et condamne les générations futures au chômage.

Les jeunes, actuellement n'ont d'autre alternative que de fuir le pays», a ajouté Me Zehouane, qui pense qu'il est urgent de faire la lumière sur les thèses évoquant la provocation et l'instrumentalisation des émeutes.

Selon le président de la LADDH, il s'agit de mettre sur pied une commission d'enquête qui fera la lumière sur ces thèses. «Il est aussi nécessaire de répondre au ministre de l'Intérieur qui accuse les jeunes d'être des voyous, des pilleurs et des casseurs. Ce sont plutôt des victimes et ceux qui ont été emprisonnés doivent être libérés. Ils ne doivent pas être livrés aux sanctions pénales», a déclaré Me Zehouane.

Il précisera aussi que la société civile est muselée et accusée en même temps de ne pas assumer ses missions d'encadrement. «Il faut demander une autorisation préalable à toute réunion ou activité. Il est temps d'en finir avec ces comportements», s'est indigné l'intervenant. La LADDH, selon son président, exige aussi une «refondation constitutionnelle en vue de garantir une authenticité démocratique».

F.-Z. B.